HOCKEY CLUB COMPIEGNE

DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2024-2025

Pièces à fournir :

- Pré-inscription réalisée sur http://licencies.hockeynet.fr/activer-mon-compte
- Certificat médical :
 - Licenciés mineurs, vous devez remplir le questionnaire de santé pour les MINEURS. Si vous répondez NON à toutes les questions de ce questionnaire, l'attestation de santé pour le licencié MINEUR est à remplir et à rendre. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre NON à toutes les questions, un certificat médical datant de moins de trois mois est à fournir (avec indication « pratique hockey sur glace en compétition ») datant de moins de six mois.
 - Licenciés seniors qui avaient une licence en 2023-2024, le certificat médical est valable 3 ans sous certaines conditions : remplir l'auto-questionnaire de santé CERFA 15699*01. Si vous répondez NON à toutes les questions, l'attestation de santé pour le licencié majeur est à remplir et à rendre. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre NON à toutes les questions, un certificat médical datant de moins de trois mois est à fournir.
- Les feuilles d'autorisation et d'adhésion aux règles du club remplies et signées.
- Réduction 15€ Pass Sport Départent de l'Oise à télécharger & imprimer sur le site du conseil départemental de l'Oise (https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen)
- En cas de 1ère inscription, une copie de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille.
- Prêt de matériel gratuit pour les enfants la 1ère année d'inscription, pour les licenciés réinscrits en EDH (année de naissance 2020 uniquement)
- Le règlement s'effectue soit en espèces ou par carte bleue (la totalité de la licence) soit par chèque à l'ordre du HCC (possibilité de régler en trois fois (1/3 à l'inscription; 1/3 en octobre ; 1/3 en novembre avec encaissement le 10 du mois).
- Les frais de prêt ou de transfert sont à la charge des joueurs.

<u>Remarque</u>: Le dossier de sur-classement sera à compléter directement sur Hockey Net par les licenciés (et non plus par le club) engagés en équipe sur la saison passée et nés en 2016, 2014, 2012, 2010 et entre 2005 et 2008. Ce dossier permettra de jouer dans la catégorie supérieure sur convocation des entraineurs. Le dossier de sur-classement doit être au préalable demandé par mail à l'adresse suivante : <u>secretaire-hcc@hockey-compiegne.com</u>

Dossier à remettre lors des permanences d'inscription :

Le mercredi 28 août et le mercredi 4 septembre de 18h30 à 20h00

Le samedi 31 août de **9h30 à 11h30**

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte (licence non saisie). L'accès à la glace / 1^{er} entrainement / matchs / hors-glace ne sont possible qu'une fois la licence 2024/2025 saisie, soit 5 jours après avoir remis le dossier complet.



COTISATIONS LICENCES SAISON 2024-2025

FAMILLE :	<u> </u>		

Quantité	Frais licence fedérale & assurance 2024/2025	Cotisation HCC 2024/2025	Total Cotisation unitaire	Total
Ecole de Hockey (2016 et +) - 1ere année	46.58	203.42 €	250.00 €	
Ecole de Hockey (2015 et -) - 1ere année	96.58	203.42 €	300.00 €	
U7 (2018-2019)	46.58	223.42 €	270.00 €	
U9 (2016-2017)	46.58	273.42 €	320.00 €	
U11 (2014-2015)	96.58	253.42 €	350.00 €	
U13 (2012-2013)	96.58	283.42 €	380.00 €	
U15 (2010-2011)	99.58	280.42 €	380.00 €	
U18 (2007-2009)	99.58	280.42 €	380.00 €	
U21 (2004-2006)	99.58	280.42 €	380.00 €	
Senior Loisir Débutant (lundi soir uniquement)	99.58	180.42 €	280.00 €	
Senior Loisir confirmé (mercredi soir uniquement)	99.58	180.42 €	280.00 €	
Senior Compétition (lundi / mercredi soir)	99.58	300.42 €	400.00 €	
Total cotisation FFHG + HCC Saison 2024/2025 :				
	- Réduction pl	usieurs adhérents p	ratiquant (-10%) :	
- Pass S	port Département d'	Dise (-15€ par enfar	t, sur Justificatif):	N. Contraction
- Pass Sport Ministère de l'Ed	uctation de la jeunes	se et des s <mark>ports</mark> (-50)€ sur j <mark>us</mark> tificatif) :	
+ Frais de Prêt / transfert Seni	or / Changement de	licence (p <mark>our</mark> le tari	f, nous <mark>co</mark> nsulter) :	
		TO	TAL PRATIQUANT	
Centre d'Etudes et d'Entraînement Collège et Lycée Mir	eille Grenet	1111	300.00 €	
Table de marque	8.78	0.22€	9.00 €	
Arbitre (non Joueur)	99.58	0.42 €	100.00 €	
Dirigeant non pratiquant	60.78	0.22€	61.00 €	
Extension Li <mark>ce</mark> nce Arbitre (pour licencié joueur) Ayant reçu le formation club	Extension Licence Arbitre (pour licencié joueur) Gratuit, case à cocher si vous souhaiter arbitrer			
Ayant reça le formation club	(12.20	TOTAL		

REGLEMENTS:

C	HEQUES a Fordre du HCC (Maximum 3 cheques) :		
1)	Chèque n° :	Banque :	Montant :
2)	Chèque n°:	Banque :	Montant :
3)	Chèque n°:	Banque :	Montant :
E	SPECES (en intégralité le jour de l'inscription)		
C	ARTE BLEU (en intégralité le jour de l'inscription)		
F/	ACTURE (uniquement si besoin) à envoyer à l'adresse suiva	nnte :	@

<u>Remboursement</u>: Aucun remboursement de la licence fédérale ne sera possible. Seul le montant de la cotisation sera soumis à un remboursement pour cas de force majeure (incapacité médicale pour la suite de la saison).



FICHE ADMINISTRATIVE

Remplir une fiche par licencié

Nom :	Prénom :				
Numéro de Pré-inscription sur Hockey Net (en cas de 1ere inscription) :					
<u>Catégorie</u> :					
EDH 1èreannée de Hockey + Enfant nés	en 2020 (2ème année)	U7 (2018-2019)			
U9 (2016-2017)	U11 (2014-2015)	U13 (2012-2013)			
U15 (2010-2011)	U18 (2007-2009)	U21 (2004, 2005, 2006)			
SENIOR LOISIR Débutant	SENIOR LOISIR D4	SENIOR COMPETITION D3			
ARBITRE (non-joueur)	TABLE DE MARQUE	DIRIGEANT NON PRATIQUANT			
	of double .				
Catégorie et nom du club de la saison préc	cedente :				
Nom des parents si différent :					
Date de Naissance :		27			
Harried Marketine	Nationalist s				
Lieu de Naissance :	Nationalité :				
Adresse :		LD LD			
Code Postal : v	/ille :	20			
Téléphone Portable :					
Téléphone Domicile :					
Email 1 :					
(OBLIGATOIRE ET EN MAJUSCULES SVP)	C				
Email 2 (si besoin) :	@				
Information facultative :					
Profession des parents :					
Pour tous renseignements, vous pouvez co • Par téléphone :	ontacter :				

- Benjamin LEPORCQ
 Constance LEVASSEUR
 06 07 43 51 61
 06 76 78 38 93
- Par mail: secretaire-hcc@hockey-compiegne.com



AUTORISATIONS

Je soussigné
Licencié au HOCKEY CLUB COMPIEGNOIS
Ou représentant légal de <mark>l'e</mark> nfant mineur licencié au HCC :
Autorise mon enfant à pratiquer le hockey sur glace en compétition
 Autorise les responsables du Hockey Club Compiégnois à faire pratiquer sur sa personne tous les examen complémentaires ou interventions légales ou chirurgicales que son état de santé pourrait justifier dans le cadre de l'urgence, ainsi qu'à le faire transporter dans le centre hospitalier ou la clinique les plus proches se besoin. Cette autorisation est valable au sein du club pour les différents déplacements en France, ainsi qu' l'étranger.
 Autorise le HCC à publier l'image de mon/son image, dans le cadre de toutes publications, sur tous supports relatifs à la promotion du club et du hockey sur glace.
• Autorise le HCC à publier l'image de mon/son image sur le site internet et sur la page Facebook du club
 M'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur du club, ainsi que celui de la patinoire d Compiègne.
 Certifie exacts tous les renseignements renseignés lors de l'inscription administrative sur http://licencies.hockeynet.fr et reconnais avoir été informé du fait que ces renseignements feront l'objet d'un traitement informatisé relevant de l'article 15 de la loi de janvier 1978 sous réserve de l'avis de la C.N.I.I Ces informations pourront faire l'objet de cession. Toutes les informations sont données à titre obligatoir pour la délivrance des licences, un droit d'accès et de rectification étant ouvert auprès de la Fédération Française de Hockey sur Glace
Date :
Signature :

HOCKEY CLUB COMPIEGNE



REGLEMENT INTERIEUR

Le comité du HCC, composé de membres élus et bénévoles, définit la politique du club et fixe ses règles de fonctionnement. Pour le bon déroulement des activités, le comité demande à chaque membre d'adhérer aux règles ci-dessous en même temps qu'il prend sa licence. Les entraîneurs entraînent, les dirigeants dirigent et les parents confient leurs enfants aux premiers en s'en tenant à leur rôle de parents, en inculquant à leurs enfants la discipline et le savoir-vivre ensemble indispensable à la vie en collectivité.

1) Les bénévoles s'engagent :

- à prendre une licence table de marque, selon les exigences de la FFHG pour l'utilisation de celle-ci.
- à prendre une licence « Dirigeant non pratiquant » (ou joueur) dès le début de la saison pour être membre du comité, dirigeant d'équipe, aider sur glace lors des entrainements, ou conduire un minibus du club lors de déplacements.

2) Les dirigeants s'engagent:

- à encadrer l'équipe qu'ils ont en charge lors des matchs ou tournois amicaux ou officiels
- à participer à l'organisation du déplacement (covoiturage, minibus si celui-ci est disponible pour la catégorie).
- à organiser tous les aspects liés aux manifestations sportives dans lesquelles leur équipe est engagée
- à être l'interlocuteur privilégié des parents et des joueurs en matière d'information.
- à demander préalablement l'autorisation pour toute action (déplacement, tournoi, voyage, sponsoring etc) engageant la responsabilité du HCC auprès des instances concernées
- à informer l'entraineur & le comité du HCC de tout événement particulier survenu au sein de l'équipe
- à ne s'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif.
- à transmettre les informations données par le comité du HCC.
- en toute circonstance, à ne pas avoir d'attitudes irrespectueuses envers les entraîneurs, les représentants des clubs, et d'une manière générale à l'égard des arbitres, et de toute personne représentant la Fédération.
- à respecter en toutes circonstances l'image du club, tant dans le cadre de leur mission de dirigeant qu'à titre personnel.

Remarque : les dirigeants d'équipe sont choisis sur base de volontariat parmi les parents de la catégorie, toutefois, le comité directeur se réserve le droit de refuser un candidat sans nécessité de justifier son choix.

3) Les entraîneurs s'engagent :

- à faire respecter l'éthique sportive et à appliquer la politique sportive définie par le club.
- à veiller à la bonne tenue des locaux et au respect du matériel mis à la disposition par le Club ou les Clubs qui nous accueillent.
- à assurer régulièrement et avec ponctualité leurs tâches (entraînements et encadrement des joueurs, formation des équipes)
- à informer les dirigeants de tout événement survenu au sein de l'équipe.

4) Le joueur s'engage:

- à participer régulièrement aux entraînements et aux matchs et à être présent sur la glace à l'heure exacte de sa catégorie
- à suivre avec sérieux toutes les consignes de l'entraîneur et du dirigeant d'équipe
- à respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition, tant par le Club que lors des déplacements,
- à accepter toute décision prise par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement
- à avoir de façon générale, un comportement irréprochable, tant vis à vis de ses partenaires que des entraîneurs et de tout autre membre du club, ainsi qu'auprès du personnel municipal de la patinoire,
- à avoir un équipement en bon état et respecter les règles d'hygiène.
- à ne pas jouer au hockey ball, ou autres jeux divers ni dans le vestiaire public, ni au niveau du winner, qui ne sont pas des aires de jeux.
- à utiliser les poubelles au sein des vestiaires, pour les emballages ou scotch de jambières,
- à ne pas consommer d'alcool à l'intérieur ou à proximité immédiate de la patinoire.

HOCKEY CLUB COMPLEGNE



- à ne pas utiliser les cigarettes électroniques dans la totalité du complexe Piscine/Patinoire.
- à éviter de porter le maillot de match lors des entrainements.
- à laisser de côté son téléphone portable dans les vestiaires pour participer activement à la vie de l'équipe.
- à utiliser les couleurs du club en compétition (casque et culotte de couleur NAVY)

5) Les parents s'engagent :

- à faire respecter les présentes règles par leurs enfants.
- à ne s'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif et le choix des entraîneurs (composition des équipes, placement des joueurs et stratégie de jeu).
- à s'adresser aux dirigeants d'équipe ou membres du comité pour toute demande d'information.
- à ne pas pénétrer dans les vestiaires lors des rencontres sportives, ni sur le bord de la glace sans autorisation de l'entraîneur.
- à suivre, pour des raisons évidentes de sécurité, les entraînements et les matchs depuis les gradins,
- à participer à la vie du club (table de marque, tournois, déplacements, etc...) en liaison étroite avec le dirigeant d'équipe, les entraineurs, et le comité du HCC,
- à ne prendre aucune initiative ou décision pouvant engager la responsabilité du Club sans autorisation préalable
- à avoir un comportement sportif irréprochable lors des manifestations sportives (en particulier envers l'arbitrage)
- à respecter les décisions des entraîneurs du club, ainsi que les décisions arbitrales,
- à répondre rapidement aux sollicitations des dirigeants en vue de l'organisation des matchs, déplacements ou tournois.
- à honorer le règlement de la cotisation au club.
- à ne pas utiliser les groupes WhatsApp pour d'autres sujets que le thème du groupes (à savoir covoiturage, et organisation des matchs).
- à ne pas utiliser les cigarettes électroniques dans la totalité du complexe Piscine/Patinoire.

6) Commission de discipline:

L'entraineur, assisté des dirigeants, est la seule autorité de son équipe. Il est autorisé, en cas de débordement ou de nonrespect du présent règlement par un licencié à demander la tenue d'une commission de discipline.

Le Comité Directeur nomme la Commission de Discipline composée :

- du Président
- du secrétaire
- o du (ou des) dirigeant(s) de la catégorie du licencié
- o de l'entraîneur général
- o de deux membres du comité

Remarque: Toute dérogation aux règles précitées peut entraîner à l'encontre du contrevenant, des sanctions disciplinaires laissées à l'appréciation des encadrants et du bureau du HCC et pouvant aller du simple rappel à l'ordre jusqu'à l'exclusion définitive de l'intéressé, sans dédommagement d'aucune sorte ou de remboursement de quelque nature que ce soit (Licence et Cotisations). En cas de faute jugée grave, une commission de discipline se réunira pour apprécier les faits.

La décision de la Commission de discipline est sans appel.

CONCLUSION:

- Les membres élus du Comité Directeur ont autorité sur l'application et le respect du présent règlement.
- Le Club décline toute responsabilité en cas de détérioration, de vol ou de perte des effets personnels et du matériel
- L'accès à la glace n'est possible que si son dossier est déposé complet au bureau du club et s'il est à jour de ses obligations envers le HCC (Licence, Cotisations, Amendes Fédérales et Club).
- L'obtention d'une licence pour la pratique du Hockey sur glace auprès du HCC, n'oblige en aucun cas les sélections aux matchs et reste sous la responsabilité des choix des Entraineurs.
- Toutes les personnes intervenant en dehors et sur la glace au sein du club, se verront enregistrer sur HockeyNet. La fédération se réserve le droit de vérifier l'absence de casier judiciaire.

Compiègne, le	Signatures des Parents	Signature du Joueur



QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE À LA F.F.H.G.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assureur que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu discuté avec un médecin ? t'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille 🗖	un garçon 🗖
Ton âge :	

Depuis l'année dernière :	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		1
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) :		
Tu te sens très fatigué ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent pendant la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui :		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Tél: +33(0) 185 76 49 49

Fax: +33(0) 185 76 49 29

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu avec un médecin ? t'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce
questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.
Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.
Tu es une fille □ un garçon □
Ton âge :

Depuis l'année dernière :	oui	non
Questions à faire remplir par tes parents :		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans, entre 15 et 16 ans)		

Si tu as répondu OUI à une des questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne -lui ce questionnaire rempli.

Tél: +33(0) 185 76 49 49

Fax: +33(0) 185 76 49 29



ATTESTATION MEDICALE DU PRATIQUANT.E MINEUR.E

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (sportive) mineur(e) en vue de l'obtention, du renouvellement, de la licence FFHG discipline HOCKEY SUR GLACE uniquement.

IMPORTANT:

Pour l'obtention (renouvellement et/ou création) d'une licence discipline PARA HOCKEY SUR GLACE (licence principale ou extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé.

Je soussigné(e)				
	eprésentant l'égal de			
	uestionnaire de santé relatif à cence sportive, discipline HO ubriques.			
Fait à :		D)ate :/_	
	Signature du rep	résentant légal		

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Les mineurs n'ont plus besoin de fournir un certificat médical d'aptitude pour la prise ou le renouvellement d'une licence sportive. Le certificat médical est remplacé par un questionnaire équivalant à une attestation parentale dans le cadre d'une prise ou d'un renouvellement de licence.

A noter : la production d'un certificat médical demeure dès lors que la réponse au questionnaire de santé du mineur conduit à un examen médical.

Le questionnaire de santé doit être rempli par les personnes exerçant l'autorité parentale. Ces dernières doivent attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée daté de moins de 6 mois.

Afin de respecter le secret médical, le représentant légal du licencié(e) devra remettre à son club « l'attestation de santé pour le licencié MINEUR » (et non le questionnaire lui-même).

Pour la souscription d'une licence PARA HOCKEY SUR GLACE (licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé quel que soit l'âge du licencié(e)

Tel: +33 (0)1 85 76 49 49

Fax: + 33(0)1 85 76 49 29





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*			
Durant les 12 derniers mois			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?			
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?			
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?			
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?			
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?			
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?			
A ce jour			
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?			
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?			
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?			
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.			

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION MEDICALE DU PRATIQUANT.E MAJEUR.E

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Le renouvellement de la licence HOCKEY SUR GLACE n'est plus soumis à la présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du hockey sur glace (sauf pour les primo licencié(e)s puis tous les 3 saisons)

Le pratiquant(e) qui souhaite renouveler sa licence devra renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01, disponible sur le site fédéral ou auprès de votre club, et attester auprès de la FFHG avoir répondu par la négative à chacune des rubriques dudit questionnaire.

Afin de respecter le secret médical, les clubs ne doivent collecter que la présente attestation (et non le questionnaire lui-même)

Si le pratiquant(e) ne peut attester avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du questionnaire, il est tenu, pour voir sa licence renouvelée, de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du hockey sur glace de **moins de 6 mois**.

Pour la souscription d'une licence PARA HOCKEY SUR GLACE (licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé quel que soit l'âge du licencié(e)

Pack Textile HCC

Bon de commande

Nom:.....

Prénom:

Catégorie:









Le pack 118 € 14 € Le pack* 89 €

* Le pack enfant ne comprend pas le polo

	Taille	Quantité	Montant
Polo			
T-shirt			
Short			
Veste zippée			
Jogging			
PACK COMPLET			

Pour tout pack acheté, le tee-shirt est offert

Bon de commande à remettre lors d**es permanences du dépôt** accompagné du **r**èglement (par chèque, espèces ou CB)

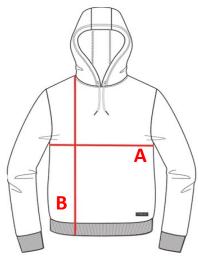
Total:

GUIDE DES TAILLES

VESTE ZIPPEE



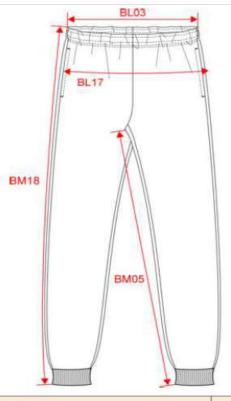




ADULTE	XS	S	М	L	XL	XXL	3XL
Α	49	52	55,5	59	62,5	66	70
В	68	70	72	74	76	78	79

ENFANT	3/4	5/6	7/8	9/11	12/14
Α	38	40	42	46	50,5
В	45	49,4	52,7	58,3	64,1

BAS JOGGING



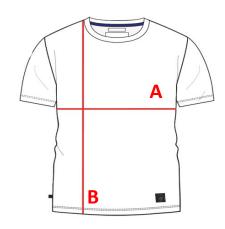


Mesures en cm	xs	s	м	L	XL	XXL	3XL	4XL
BL03 - 1/2 largeur taille élastiquée à plat (ceinture devant sur dos)	34.00	36.00	38.00	40.00	43.00	46.00	49.00	52.00
BL17 - 1/2 largeur bassin (mesuré parallèle à la ceinture)	44.00	47.00	50.00	53.00	56.00	59.00	62.00	65.00
BM05 - Longueur entrejambes	78.00	78.00	78.00	78.00	78.00	78.00	78.00	78.00
BM18 - Longueur côté (ceinture comprise)	102.25	103.00	103.75	104.50	105.25	106.00	106.75	107.50

Mesures en cm	4/6 ans	6/8 ans	8/10 ans	10/12 ans	12/14 ans
BL03 - 1/2 largeur taille élastiquée à plat (ceinture devant sur dos)	25.75	27.00	29.00	31.00	32.00
BL17 - 1/2 largeur bassin (mesuré parallèle à la ceinture)	35.50	38.00	40.00	42.00	44.00
BM05 - Longueur entrejambes	50.00	56.00	62.00	68.00	74.00
BM18 - Longueur côté (ceinture comprise)	65.50	74.00	81.00	88.00	95.00

TEE-SHIRT





ADULTE	XS	S	M	L	XL	XXL	3XL
Α	44,5	48	51,5	55	58,5	62	65,5
В	67,5	70	72,5	75	77,5	80	82,5

ENFANT	3/4	5/6	7/8	9/11	12/14
Α	33	36	39	42	44,5
В	45	50	55	60	65

POLO



SIZES [CM]

B&C MY POLO 180 PU424	S	М	L	XL	2XL	3XL	4XL	5XL
A HALF CHEST	50	53,5	57	60,5	64	68	72	76
B BODY LENGTH FROM NECK POINT	70	72	74	76	78	79	80	81

SIZES [CM]



B&C SAFRAN /KIDS PK 486	1/2	3/4	5/6	7/8	9/11	12/14
A HALF CHEST	-		37	40	43	46
B BODY LENGTH FROM NECK POINT	-	-	49	52	57	62

SHORT

Mesures en cm	XS	S	М	L	XL	XXL	3XL
BL03 - 1/2 largeur taille élastiquée à plat (ceinture devant sur dos)	33.00	35.00	37.00	39,00	41.00	43.00	45.50
BL17 - 1/2 largeur bassin (mesuré parallèle à la ceinture)	46.00	49.00	52.00	55.00	58.00	61.00	65.0
BM03 - Longueur fourche devant (ceinture comprise)	25,50	26,25	27,00	27,75	28,50	29,25	30,2
BM18 - Longueur côté (ceinture comprise)	49,00	49,80	50,70	51,50	52,40	53,30	54,4

Enfant : 6/8 ans - 8/10 ans - 10/12 ans - 12/14 ans



Possibilité d'essayage lors des permanences du dépôt